



Richard Vidal
Président du Comité Départemental de Karaté de la Gironde

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous prions de trouver ci-joint, l'appel à cotisation Fédérale, pour la saison 2025/2026 qui est à régler au plus tard pour le 31 Août 2025 (**l'encaissement du chèque ne se fera qu'à partir du 30/09/2025**)

Les clubs qui souhaitent régler la cotisation par virement bancaire sont invités à se rapprocher du comité départemental.

La **cotisation Fédérale de 250€**, votée en assemblée générale fédérale, sera encaissée par le Comité Départemental et répartie dans les proportions suivantes :

- 50% du montant attribué au Comité Départemental
- 50% du montant attribué à la LRNA

Les clubs qui ne se seront pas acquittés de la cotisation peuvent faire l'objet d'une procédure de demande de radiation auprès de la fédération. (article 212 du règlement intérieur)

Nous vous remercions de bien vouloir remplir **avec précision** la fiche de renseignements jointe qui nous permettra de vous contacter et de communiquer les informations concernant votre club à d'éventuels futurs adhérents.

Vous souhaitant une bonne fin de saison, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations sportives.

Le Président
Richard Vidal

Comité Départemental de la Gironde de Karaté et DA 153 rue David Johnston 33000
BORDEAUX 07.66.80.92.18 – cdkdagironde@gmail.com

APPEL A COTISATION FÉDÉRALE

SAISON 2025/2026

250 €

Deux cent cinquante euros

CLUB : N°AFFILIATION:

STYLE(S) pratiqué(s) :

NOM- PRENOM DU PRESIDENT :

Adresse mail du club:

NOM PRENOM ET ADRESSE DU CORRESPONDANT :

.....

.....

TELEPHONE DU CORRESPONDANT :

ADRESSE MAIL DU CORRESPONDANT : NOM

- PRENOM DU PROFESSEUR PRINCIPAL : GRADE :

..... DIPLÔME :

A retourner au siège du Comité Départemental de la Gironde de Karaté et DA 153 rue David Johnston 33000 BORDEAUX- AU PLUS TARD LE 31/08/2025

(merci de ne pas agraffer le chèque)

Reçu à conserver par le club pour sa comptabilité



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE DE KARATÉ ET DA

REÇU

**APPEL A COTISATION FÉDÉRALE
S A I S O N 2025/20256**

250€

CLUB :

N° AFFILIATION:.....

RÉGLÉ LA SOMME DE DEUX CENT CINQUANTE EUROS:

CHÈQUE N°

BANQUE :